

Saint-Julien vous parle

Info-conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 mars 2025, il fut question des sujets suivants:

Demande à la CPTAQ–Madame Marie–Josée Gouin–Le diable est aux vaches

Considérant que Mme Marie–Josée Gouin, propriétaire de l'entreprise Le diable est aux Vaches SENC a fait une demande d'autorisation à la CPTAQ afin d'agrandir le lot résidentiel numéro 5 691 743 ;

Considérant que cette modification n'aura aucun impact sur l'activité agricole présente puisque cette partie de lot est déjà utilisée à des fins résidentielles.

Considérant que cet agrandissement est conforme à l'ensemble des points de l'article 62 de la LPTAA sur lesquelles la Commission de Protection des Territoires Agricoles, doit se baser pour rendre une décision.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Julien appuie la demande à la CPTAQ, de madame Marie–Josée Gouin.

Demande de prolongement de réseau hydro-Québec–Domaine Belmina

Considérant que Le propriétaire du domaine Belmina, M. Daniel Lamothe pour l'entreprise 9012-0957 Québec inc. demande l'accord de la municipalité de St-Julien pour le prolongement de la ligne électrique pour desservir les lots # 5691717, 5691707, 6492088 et 5691706.

Considérant que La Municipalité de St-Julien n'est pas propriétaire des chemins dans le Domaine domiciliaire en Montagne de St-Julien.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Julien ne s'opposera pas à la réalisation des travaux dans la mesure où les permis requis pour ce faire sont demandés.



Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 avril 2025, il fut question des sujets suivants:

Demande de participation financière–Société d'histoire et d'activités culturelles de Saint-Julien inc.

Considérant que la Société d'histoire et d'activités culturelles de Saint-Julien Inc. (SHAC) a, entre autres, comme objectif de Publiciser et promouvoir l'histoire de Saint-Julien sous toutes ses formes; Considérant que la SHAC présente une demande de subvention auprès de la MRC des Appalaches dans le cadre du Programme Fonds culturel 2025.

La Municipalité de Saint-Julien leur accorde un montant de 572.00 \$, conditionnellement à l'acceptation par la MRC des Appalaches de sa demande de subvention de 2,288.00 \$ pour le projet Le patrimoine bâti de saint-Julien : d'hier à aujourd'hui;



Vivre au sommet des Appalaches

Saint-Julien vous parle

Info-conseil

Entente relative à l'utilisation de l'écocentre de la Ville de Disraeli

La Municipalité de Saint-Julien a résolu de procéder au renouvellement de l'entente pour l'année 2025 et d'autoriser la directrice générale et monsieur le maire, Francis Lehoux, à signer les documents nécessaires.

Appui-Enjeux des camps de jour

Il est résolu que la municipalité de Saint-Julien soutient la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipale le 10 juin 2024.

Changement de fournisseur pour le service de matrice graphique.

Il est résolu que la municipalité de Saint-Julien fera le changement de fournisseur pour le service de carte graphique. La municipalité de St-Julien donnera le contrat à Géocentralis et mettra fin au contrat de Géocentriq.

Congrès 2025 de l'Association des directeurs généraux du Québec (ADMQ) et formation ABC/DG introduction.

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à participer au congrès de l'ADMQ du 18 au 20 juin 2025 au coût de 585,00\$ plus taxes, plus transport et hébergement. Ainsi que la formation gratuite du 29 et 30 mai 2025 de l'ADMQ, (ABC / DG introduction), formation et hébergement sont gratuits, seulement le transport est payable.

Verbalisation-Chemin Belmina-Domaine Belmina, Saint-Julien.

Il est résolu que la municipalité de Saint-Julien désigne le chemin Belmina comme un chemin privé sur :

·Une partie du lot 6 528 124 du cadastre du Québec, sur une longueur de 595 m et largeur de 15 m à partir du chemin Lehoux.

·Le lot 6 528 125 du cadastre du Québec, sur une longueur de 770 m et largeur de 15 m à partir du lot 6 528 124 et se terminant par un rond de virage, conforme au règlement de lotissement #242 de la municipalité.

Verbalisation-Rue du Chrome-Domaine Belmina, Saint-Julien.

Il est résolu que la municipalité de Saint-Julien désigne la Rue du Chrome comme un chemin privé sur : Le lot 6 528 126 du cadastre du Québec, sur une longueur de 501 m et largeur de 15 m à partir du lot 6 523 124. Le tout, tel que représenté dans la procès verbal complet.

Verbalisation-Rue Gouin-Domaine Belmina, Saint-Julien.

Il est résolu que la municipalité de Saint-Julien désigne la Rue Gouin comme un chemin privé sur : Le lot 6 528 123 du cadastre du Québec, sur une longueur de 335 m et largeur de 15 m à partir du chemin Lehoux.

Verbalisation-Rue de la Serpentine-Domaine Belmina, Saint-Julien.

Il est résolu que la municipalité de Saint-Julien désigne la Rue de la Serpentine comme un chemin privé sur : Le lot 6 528 124 du cadastre du Québec, sur une longueur de 725 m et largeur de 15 m à partir du lot 6 528 125 et se terminant au lot 6 528 123.

Demande d'aide financière-Programme d'aide à la voirie locale volet projets particuliers d'amélioration.

Il est résolu que le conseil municipal de Saint-Julien adresse une demande d'aide financière, afin de nous aider à garder notre territoire sécuritaire et en bonne condition.

Soutien au Gala méritas de la Polyvalente de Disraeli pour 2024-2025

Il est résolu d'octroyer un don de 50\$ à la Polyvalente de Disraeli afin de soutenir la tenue du Gala méritas 2024-2025.

Modification aux heures d'ouverture du bureau municipal

Il est résolu de changer l'horaire d'ouvertures des portes du bureau municipal de St-Julien de cette façon : du lundi au mercredi de 7h30-16h00, fermé sur l'heure du midi. Le personnel sera en poste le jeudi mais les portes du bureau seront fermées.

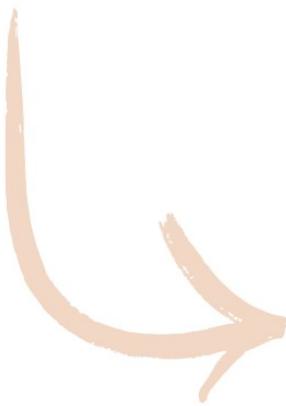
Saint-Julien vous parle

Informations diverses

Prochaine séance du conseil :

5 mai 2025

Pour vous inscrire
veuillez contacter
Valérie Nolin à la *MRC
des Appalaches*:
418-332-2757 poste: 224



ÉVÈNEMENT GRATUIT

coboom POPULIER L'IMPACT  Entreprise
Certifiée

FORUM TECHNOLOGIQUE OUVERT

Venez donner votre avis sur l'avenir du développement de notre territoire
(valorisation des résidus miniers, projets d'énergies alternatives, réhabilitation de sites miniers, économie circulaire, etc.)

 **17 avril 2025**
9h00 à 16h30

 **Maison de la culture**
5 Rue de la Fabrique, Thetford Mines, QC G6G 2N4

 **9h00 - 10h00** Présentation de la journée et collecte des sujets de discussion des participants

10h00 - 12h00 Séance de partage en sous-groupes

12h00 - 13h00 Lunch

13h00 - 16h00 Séance de partage en sous-groupes

16h00 - 16h30 Retour en groupe et clôture de la journée





Subventions et incitatifs offerts par la Municipalité de Saint-Julien

La Municipalité de Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ainsi que pour les surprimes pour les enfants de la municipalité inscrits à des activités sportives ou culturelles.

De plus, la Municipalité de Saint-Julien possède un programme d'incitatifs à l'entrepreneuriat. Pour plus de détail, consultez le lien <https://www.st-julien.ca/pages/incitatifs>.

À noter que les surprimes pour les activités sportives peuvent être attribuées aux adultes si les montants prévus pour les enfants n'ont pas été utilisés.

Saint-Julien vous parle

Coordonnées

DEMANDE DE PERMIS :

Le printemps est arrivé et les projets de construction s'accumulent. Nous demandons de planifier vos demandes de permis **au moins 1 mois** à l'avance afin de pouvoir respecter vos délais et les délais de traitement des demandes.

Pour obtenir un permis de construction, rénovation, lotissement, etc., contacter Perrine Jézéquel, l'inspectrice municipale de Saint-Julien.

Téléphone : 418 332-2757, poste 227

Courriel: inspection@mrcdesappalaches.ca

Heures d'ouvertures :

8 h à 12 h et 13 h à 16 h du lundi au vendredi



Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295

Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-4295, poste 3)



LE DIMANCHE
de 10h00 à 12h00

BIENVENUE !

Grâce au soutien du conseil municipal, l'objectif des bénévoles de votre bibliothèque municipale, la BIBLIOTHÈQUE DES Z'HAUTEURS, est de « favoriser la lecture » et ainsi de sensibiliser à la culture. Comme parents, par des visites à la bibliothèque, vous donnerez davantage le goût de la lecture aux enfants et aux plus grands!



Horaire du bureau municipale

Lundi	7h30 à 12h	13h à 16h
Mardi	7h30 à 12h	13h à 16h
Mercredi	7h30 à 12h	13h à 16h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé